

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET, TENUE LE 26 MAI 2020 AU 284, BOULEVARD NILUS-LECLERC, L'ISLET

Membre(s) du conseil présent(s)

M. Jean-François Pelletier, M. Jean-Edmond Caouette, M. Florian Pelletier,
M. Mathieu Fournier, M. Pascal Bernier, M. Raymond Caron.

Membre(s) du conseil absent(s)

M. Jean Lacerte

Tous formant quorum sous la présidence de M. Jean-François Pelletier, maire.
M. Louis Breton, secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire.

BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19 h 08 avec le mot de bienvenue de M. Jean-François Pelletier.

AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

2. Constatation de l'avis de convocation

Conformément au Code municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, art. 153), les membres du conseil constatent que l'avis de convocation a été notifié tel que requis.

3. Adoption de l'ordre du jour – 26 mai 2020

ATTENDU QUE des copies dudit ordre du jour sont disponibles pour l'assemblée sur place;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit ordre du jour, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

ATTENDU QU'aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Mathieu Fournier et appuyé par M. Pascal Bernier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

111-05-2020 QUE la Municipalité de L'Islet adopte ledit ordre du jour.

AUTORISATION EMBAUCHE

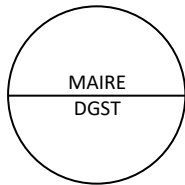
4. Autorisation embauche – Journalier camping-immeuble

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet a décidé de créer le poste de journalier camping-immeuble;

ATTENDU QU'une offre d'emploi a été publiée dans les journaux L'Oie Blanche, sur le site Internet et la page Facebook de la municipalité, puis sur les sites de Québec municipal, Fédération québécoise des municipalités, Emploi Québec, etc.;

ATTENDU qu'un comité de sélection a été formé pour l'embauche d'un(e) candidat(e) au poste;

ATTENDU QUE plusieurs candidatures ont été analysées par le comité de sélection afin de pourvoir le poste vacant;



ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance du traitement et des conditions de travail stipulés dans le contrat de l'employé(e);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raymond Caron et appuyé par M. Pascal Bernier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

112-05-2020 QUE la Municipalité de L'Islet entérine l'embauche de M. Guillaume Morin-Gagné pour le poste de journalier camping-immeuble.

5. Autorisation embauche – Journalier-opérateur écocentre et voirie

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet a décidé de créer le poste de journalier-opérateur écocentre et voirie;

ATTENDU QU'une offre d'emploi a été publiée dans les journaux L'Oie Blanche, sur le site Internet et la page Facebook de la municipalité, puis sur les sites de Québec municipal, Fédération québécoise des municipalités, Emploi Québec, etc.;

ATTENDU qu'un comité de sélection a été formé pour l'embauche d'un(e) candidat(e) au poste;

ATTENDU QUE plusieurs candidatures ont été analysées par le comité de sélection afin de pourvoir le poste vacant;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance du traitement et des conditions de travail stipulés dans le contrat de l'employé(e);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Florian Pelletier et appuyé par M. Jean-Edmond Caouette, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

113-05-2020 QUE la Municipalité de L'Islet entérine l'embauche de M. Vincent Atkins pour le poste de journalier-opérateur écocentre et voirie.

6. Autorisation embauche – Journalier-opérateur voirie

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet a décidé de créer le poste de journalier-opérateur voirie;

ATTENDU QU'une offre d'emploi a été publiée dans les journaux L'Oie Blanche, sur le site Internet et la page Facebook de la municipalité, puis sur les sites de Québec municipal, Fédération québécoise des municipalités, Emploi Québec, etc.;

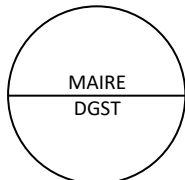
ATTENDU qu'un comité de sélection a été formé pour l'embauche d'un(e) candidat(e) au poste;

ATTENDU QUE plusieurs candidatures ont été analysées par le comité de sélection afin de pourvoir le poste vacant;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance du traitement et des conditions de travail stipulés dans le contrat de l'employé(e);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pascal Bernier et appuyé par M. Florian Pelletier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

114-05-2020 QUE la Municipalité de L'Islet entérine l'embauche de M. Vincent Boucher pour le poste de journalier-opérateur voirie, un contrat du 15 juin 2020 au 11 juin 2021.



QUESTIONS / RÉPONSES FACULTATIVES

7. Période de questions / réponses facultatives

Des citoyen(ne)s adressent leurs questions au conseil municipal. Le conseil municipal répond dans la mesure du possible et met en charge la direction générale d'effectuer le suivi des questions demeurées sans réponse.

Conseil municipal – En raison de la pandémie de coronavirus, la Municipalité de L'Islet a décidé que les séances se passeraient à huis clos, tel que le permet le décret du gouvernement à cet égard.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

8. Levée de l'assemblée

La séance ferme à 19 h 25 avec la proposition de M Pascal Bernier.

Louis Breton, secrétaire-trésorier

Jean-François Pelletier, maire